

## **Évaluer le raccrochage scolaire à partir des indicateurs quantitatifs : une nécessité ou un prisme ? "**

Communication sur les Microlycées / Séminaire du 21 mars  
Eric de Saint-Denis / Olivier Haeri

Les Microlycées sont des structures de raccrochage scolaire de l'Education Nationale qui permettent à des jeunes en rupture scolaire totale de six mois à plusieurs années de revenir à l'école et d'y préparer un baccalauréat général ou technologique. Ce type de structure offre à des jeunes au parcours atypique et aux ruptures multiples la possibilité de revenir à l'école mais « par la fenêtre » après avoir échoué à y entrer, comme tout le monde, « par la porte ». Le pari de ces structures alternatives est double : d'une part permettre à ces jeunes de redevenir des élèves et donc leur offrir une réinsertion socio-scolaire à long terme et d'autre part les amener à l'examen final, donc les préparer au baccalauréat en les confrontant à toutes les normes que celui-ci implique directement ou indirectement.

La spécificité des Microlycées dans le paysage des écoles différentes (comme celui d'autres structures du même type, tel le CLEPT Collège Lycée Elitaire Pour Tous à Grenoble) tient donc à ce positionnement particulier entre une école ordinaire et donc normative et une école alternative qui cultive de nombreuses différences. Ce positionnement crée une tension permanente entre du « même » et de « l'autrement », une tension qui structure toute l'organisation et toutes les approches pédagogiques et éducatives des Microlycées. Faire ici le choix de s'appuyer sur des résultats quantitatifs pourrait faire penser que la notion de résultats s'appuie davantage sur le « même » et place « l'autrement » au second plan. Nous tenterons de montrer que l'approche quantitative, avec tous les biais qu'elle comporte, peut être riche « d'autrement » si on la prend dans toute sa diversité.

Il existe trois Microlycées dans l'académie de Créteil, à Sénart (77), à Vitry-sur-Seine (94) et à La Courneuve (93). Notre étude repose sur des résultats accumulés depuis dix ans sur Sénart et depuis quatre ans sur Vitry. Ils sont, pour une grande part, le fruit d'un travail de recherche-action entre les équipes éducatives des deux Microlycées concernés et les équipes universitaires qui les accompagnent, celle du laboratoire EXPERICE de l'université Paris XIII pour le Microlycée de Sénart et celle du Circeft-ESCOL de l'université Paris VIII, pour le Microlycée 94.

Les analyses statistiques présentées proviennent de l'un ou de l'autre des Microlycées mais les ordres de grandeur sont à chaque fois très proches quelle que soit la structure considérée. Ils sont également révélateurs de situations qui existent dans les trois Microlycées de l'académie de Créteil. Cependant celui de La Courneuve est encore trop récent pour produire de telles études quantitatives.

Notre approche se veut ici quantitative afin de montrer que des résultats chiffrés ne sont pas incompatibles avec le travail effectué dans les écoles « différentes » et que, bien au contraire, cette approche relativement « classique » participe pleinement à la validation du travail alternatif réalisé.

**I. Deux indicateurs quantitatifs classiques** peuvent servir de point de départ à l'analyse : le taux de présence et la réussite au baccalauréat.

**1. Le taux de présence des élèves** est ici considéré au deuxième trimestre. On ne montre donc pas l'évolution sur l'année mais à une période donnée. Si ce trimestre est habituellement une période de creux de présence dans la scolarité de tous les lycéens de France, il ne constitue pas dans les Microlycées un creux mais une situation moyenne, entre un premier trimestre à la forte présence et un troisième trimestre plus déserté, d'où la pertinence du choix du deuxième trimestre. En effet, sur Vitry comme sur Sénart, la présence des élèves connaît une dégradation progressive tout au long de l'année, sauf en Terminale où le taux de présence augmente à nouveau au troisième trimestre avec l'approche de l'examen. Les chiffres sont donnés sur deux années consécutives pour éviter l'effet cohorte sur une seule année.

Pour les élèves des Microlycées, le deuxième trimestre est aussi une période pertinente pour mesurer leur raccrochage : l'enthousiasme premier du retour à l'école, la découverte d'un autre type de lien avec les adultes enseignants et parfois avec le savoir ne suffisent plus à pérenniser la présence. Les élèves sont alors confrontés à la difficulté d'un retour sur un temps long et cette réalité est pour beaucoup une vraie difficulté, pour certains une impossibilité. Les difficultés d'un retour à la norme comportementale se mêlent aux difficultés cognitives retrouvées, en particulier celles du passage à l'écrit.

Pour analyser la présence des élèves, nous avons construit au Microlycée du Val-de-Marne une typologie en 4 groupes en acceptant que cette catégorisation gomme les nuances d'une situation à une autre et regroupe parfois des élèves dont l'inscription dans la scolarité est pourtant très différente. Pour comparaison, elle a été également appliquée au Microlycée de Sénart et cette typologie est aussi efficiente sur Vitry que sur Sénart :

- Les présents : de 75% à 100% de présence en cours
- Les présents-absents : de 40/50% à 74 %  
(le seuil significatif varie selon les niveaux)
- Les absentéistes chroniques : de 1% à 40%
- Les absents : 0 % de présence en cours

Le groupe des « absents » concerne plusieurs types d'élèves : ceux qui ont arrêté pour un autre projet, ceux contraints de se mettre à travailler, ceux dont la santé ne permet pas le retour à l'école, ceux qui ont démissionné ou ceux qui sont réellement (re)décrocheurs sans projets connus et qui ne donnent aucune nouvelle.

**Document 1 : Taux de présence des élèves au Microlycée 94 au deuxième trimestre**

Nombre d'élèves en 2009-2010 / 2010-2011	« présents »	« présents-absents »	« absentéistes »	« absents »
13 /14 en Seconde	1 / 3	1 / 5	6 / 4	5 / 2
31 /33 en Première	8 / 6	9 / 13	6 / 7	8 / 7
36 /38 en Terminale	9 / 8	14 / 17	7 / 7	6 / 6
sur 80 / 85 élèves	22% / 20%	30% / 41%	24% / 21%	24% / 18%

Ainsi, seul environ un cinquième des élèves (22 ou 20% des élèves sur les deux années considérées) appartient au premier groupe, celui des élèves présents de 75 à 100%. Si on élargit le constat au deuxième groupe celui des « présents-absents » (entre 50 et 75% de présence), le pourcentage monte alors à 52 % et 61% des élèves.

La présence des élèves au Microlycée est donc assez bien ou bien installée pour la moitié des élèves et aléatoire voire très aléatoire pour l'autre moitié. Le constat quantitatif est sévère même si l'absentéisme dans les lycées traditionnels peut être également élevé à cette période de l'année, en particulier dans les lycées professionnels où la présence est moins bien installée, tout comme elle est plus fragile dans les séries technologiques comparées aux séries générales. On peut d'ailleurs noter que ce décalage entre les séries générales et technologiques n'existe pas au Microlycée, ni à Sénart, ni à Vitry, ce qui peut s'expliquer par la mise en place d'espaces, de temps et de dispositifs qui favorisent volontairement le mélange des séries entre elles (Conseil hebdomadaire, EPS en commun, séquence de « culture et méthode », Ateliers de pratique culturelle).

Néanmoins, ces constatations purement quantitatives ne permettent pas d'appréhender les différentes réalités de la scolarité des élèves du Microlycée.

Lorsque les élèves du Microlycée reviennent à l'école, ils sont pour la majorité en rupture scolaire totale depuis plus d'un an. Avant leur décrochage, ils étaient souvent déjà très absentéistes dans leur scolarité antérieure et parfois depuis très longtemps. En revenant au Microlycée, il n'y a pas de miracle pédagogique ! Revenir à l'école tous les jours leur demande un effort important qui lui-même suppose un décentrement par rapport aux habitudes de comportement scolaire acquises. Ce changement de position face à l'institution ne se fait pas du jour au lendemain, il s'agit d'une construction progressive sur l'année voire sur plusieurs années qui peut donner des résultats plus ou moins rapides selon les élèves.

Par ailleurs, la majorité des élèves connaît, concomitamment avec la rupture scolaire, des difficultés multiples d'ordre familial, économique ou psychologique. Revenir à l'école ne règle pas les autres problèmes auxquels ils sont confrontés et avec lesquels ils doivent continuer à vivre et à grandir.

Le travail de l'équipe éducative doit alors reposer sur la prise en compte de cette double situation et faire en sorte que les absences de l'élève soit en quelque sorte intégrées à son parcours, comme une donnée de fait à prendre en considération et non comme une faute à sanctionner. Il s'agit de neutraliser les absences pour ne pas en faire à nouveau un handicap scolaire. Ce positionnement n'est pas en contradiction avec le fait que l'équipe éducative est très consciente du fait que la multiplication des absences peut aussi devenir lourde de conséquences négatives pour la scolarité. Néanmoins, une analyse individuelle des parcours montre qu'il n'y a pas de rapport direct et systématique entre l'absentéisme des élèves et leur réussite, ni à l'examen final ni dans la suite de leurs études. Cette situation paradoxale est à la fois instructive et dérangeante pour les équipes éducatives qui travaillent au rattachement effectif et pas seulement symbolique des élèves en rupture. De la même façon que le suivi régulier des cours ne conditionne pas toujours la réussite au bac, l'absentéisme

ne mène pas forcément à son échec. Quelle est alors la place exacte du temps de cours dans la réussite scolaire ?

Si l'équipe éducative doit tenir compte de ce questionnement, ce qui n'est pas toujours facile, elle développe néanmoins de multiples stratégies pour augmenter la présence des élèves et faire en sorte que l'inscription dans le parcours scolaire soit réelle. Dans l'approche individuelle, la pratique est celle de l'appel quotidien des élèves absents, d'un suivi individualisé de l'élève absent par son professeur référent mais aussi de la non-culpabilisation des absences dont une majorité est liée à des situations individuelles très difficiles d'un point de vue médical ou d'un point de vue familial mais aussi à des situations économiques parfois très critiques. Dans l'approche collective, des temps forts ont été mis en place à des moments stratégiques de l'année scolaire et des projets spécifiques ont été développés sur des classes à l'absentéisme élevé. Grâce à cette politique de projet spécifique, le taux d'absence de la classe de Seconde a pu ainsi être réduit de plus de la moitié entre 2009-2010 et 2010-2011. Le tableau 1 montre qu'au deuxième trimestre le nombre total d'élèves des catégories « présents » et « présents-absents » est passé de 2 à 8 entre les deux années considérées. L'effectif de la Seconde (14 élèves) ne fait pas un échantillonnage représentatif et cette évolution est récente, néanmoins le résultat quantitatif montre sans ambiguïté le travail qualitatif opéré. Sur le même niveau de Seconde, le taux de sortie du Microlycée sans projet connu est dans le même temps passé de 38% à 14%.

Dans le groupe des élèves qui deviennent de plus en plus absents et passent, selon la catégorisation retenue, d'un groupe à l'autre jusqu'à intégrer le groupe des « absents » avec 0% de présence, ceux qui ne reviennent pas au troisième trimestre échouent le plus souvent au bac, mais pas toujours. Certains « absents » en particulier restent en lien avec leur professeur référent et réussissent leur bac ou le DAEU. Même s'ils représentent l'exception, quelques uns ne viennent plus du tout et obtiennent néanmoins leur examen. Dans quelle mesure leur seule inscription symbolique a-t-elle favorisé (ou non) leur réussite ? Cela reste difficile à mesurer.

La présentation purement quantitative de la présence des élèves ne permet donc pas à elle seule d'analyser la scolarité des élèves en raccrochage scolaire dans le cadre d'un Microlycée. Elle fait surtout écho à la difficulté de ce type d'élèves à revenir à l'école et à la difficulté de l'équipe éducative à reconstruire un parcours stable, si l'on admet qu'il s'agit d'un des objectifs majeurs de ce type de structure. Un autre type d'indicateur classique, le taux de réussite au baccalauréat est-il plus pertinent ?

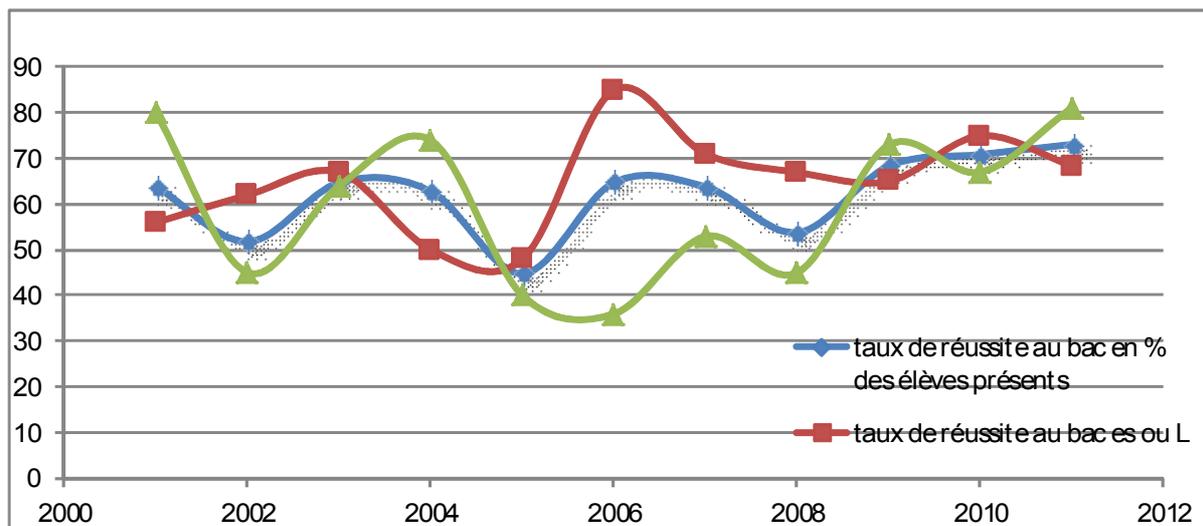
**2. La réussite au baccalauréat** nous semble un indicateur incontournable pour l'évaluation de structures scolaires « différentes » de niveau lycée.

En premier lieu, il est important de montrer que les structures alternatives sont en capacité de préparer leurs élèves à l'examen final et aux normes qui l'accompagnent. La question du rapport à la norme souvent interrogé au sein des écoles « différentes » se trouve ici cristallisé par un examen très normatif. En second lieu, les Microlycées scolarisent un public

d'élèves « décrocheurs » avec l'ambition de leur permettre, malgré une rupture scolaire prolongée, de réussir le baccalauréat et la poursuite d'études supérieures. L'une des spécificités des Microlycées est de confronter des élèves qui sont à la marge du système scolaire français avec un objectif central de ce système, l'examen final.

Le Microlycée de Sénart, le plus ancien des trois Microlycées de l'académie de Créteil, présente l'avantage d'avoir ce type d'indicateurs sur une dizaine d'années, donnée importante compte-tenu du faible nombre des élèves présentés chaque année (une quarantaine par an sur Sénart comme sur Vitry, moins sur La Courneuve qui a un plus petit effectif).

## Document 2 : Taux de réussite au bac au Microlycée de Sénart 2000-2012



Au delà du simple constat chiffré, plusieurs remarques peuvent être faites :

1. Le public des Microlycées est spécifique et derrière l'objectif bac poursuivi par les élèves et par l'équipe éducative, d'autres objectifs sont travaillés qui sont parfois, voire souvent, plus importants que le bac lui-même. Il s'agit de permettre à chaque élève de retrouver confiance dans ses capacités, de redevenir élève pour se confronter à des savoirs exigeants et d'accepter l'image du monde des adultes que l'équipe éducative lui renvoie. La reprise de confiance en soi est l'élément moteur de la reprise de scolarité et toutes les enquêtes qualitatives faites dans l'un ou l'autre des trois Microlycées montrent son importance. Elle peut néanmoins déboucher sur une modification du projet initial et le bac peut alors ne plus être l'objectif qu'il a été initialement. L'inscription dans un parcours scolaire peut en effet obéir à d'autres injonctions, le plus souvent familiales, dont l'élève doit aussi se libérer pour grandir et se remettre en situation d'autonomie. De la même façon, un élève peut se plier aux multiples exigences qui l'ont conduit à s'inscrire au Microlycée, y réussir son baccalauréat mais immédiatement après, revenir au comportement socio-scolaire antérieur et, par exemple ne parvenir ni à travailler ni à faire des études supérieures. Qu'aura-t-il alors « réussi » ? L'équipe éducative doit être attentive à tenter de reconstruire un ensemble de paramètres qui permettent à l'élève, une fois sorti du Microlycée, de poursuivre sa route avec moins de difficulté qu'avant son retour à l'école. L'objectif bac ne sert alors que d'étendard, assumé certes, mais qui ne doit pas masquer les autres objectifs à atteindre.

2. Il n'est pas possible de se limiter à une analyse des taux bruts de réussite au bac. L'existence d'un lien entre l'origine sociale des élèves ou étudiants et leur réussite est bien connue et étudiée. Sans chercher à être exhaustif, on peut rappeler que de nombreux facteurs peuvent favoriser ou rendre plus difficile la réussite au baccalauréat comme le niveau du diplôme du père et de la mère, le niveau de vie de la famille, le sexe de l'élève, le lieu de résidence, l'existence ou non de troubles psychologiques, de langage, etc. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (la DEPP au Ministère de l'Éducation nationale), a donc choisi de comparer les taux de réussite au bac constatés chaque année dans un établissement à des taux attendus, étant donnés l'âge, le sexe, l'origine sociale et le niveau scolaire à l'entrée des élèves d'un établissement. Or la DEPP ne proposant pas de mesure de taux de réussite attendu pour une structure de raccrochage, contrairement à un lycée « traditionnel », nous ne disposons pas d'éléments de comparaison pertinents.

Le recrutement des élèves d'un Microlycée s'effectuant essentiellement en fonction de leur parcours scolaire et des ruptures dans ce parcours, en dehors de toute référence à la sectorisation, la comparaison avec les taux attendus pour le lycée le plus proche serait trop biaisée. Le seul élément exploitable est la prise en compte de l'âge des candidats comme facteur de réussite ou de frein à la réussite au bac. La DEPP rappelle par exemple qu'en 2010, le taux de réussite au bac général et technologique des élèves de 20 ans ou plus était de 73 % contre 92 % pour ceux de 18 ans. L'âge moyen des élèves de Terminale au Microlycée étant chaque année aux alentours de 22 ans, les Microlycées obtiennent des résultats tout à fait comparables aux résultats nationaux avec un taux de réussite à l'examen compris entre 60 et 80 % selon les filières sur les trois dernières années. Ce taux est assez identique d'un Microlycée à l'autre, même si celui de La Courneuve n'a encore présenté qu'une seule cohorte à l'examen avec un taux en 2011 de 80% de reçus.

3. Chaque année depuis 2002, le nombre d'élèves de Sénart se présentant au bac toutes sections confondues est compris entre 30 et 43. Malgré la faiblesse des effectifs concernés, c'est d'abord l'amplitude des variations du taux de réussite au bac qui interroge. Le taux de réussite au bac STT-STG fluctue entre 36 % et 81 %, celui pour les élèves en filières ES ou L entre 48 % et 85 %. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- Les cohortes de petite taille connaissent des fluctuations importantes liées à un échantillonnage trop faible or les résultats sont présentés en pourcentage : quelques réussites en plus ou en moins modifient rapidement les pourcentages.
- les élèves peuvent n'avoir réussi qu'une partie du bac et envisager sa réussite sur plusieurs années. Si l'on prend en compte les élèves qui obtiennent au moins trois notes au dessus de 10/20, « bénéfiques » qu'ils peuvent conserver l'année suivante puisqu'ils sont inscrits à l'examen en candidat libre, alors chaque année entre 5% et 30% des élèves de Terminale obtiennent ces bénéfiques et donc approchent de la réussite à l'examen, sans l'obtenir la première fois. Or, plus la proportion des élèves bénéficiaires augmente et plus celle de la réussite à l'examen diminue et inversement.

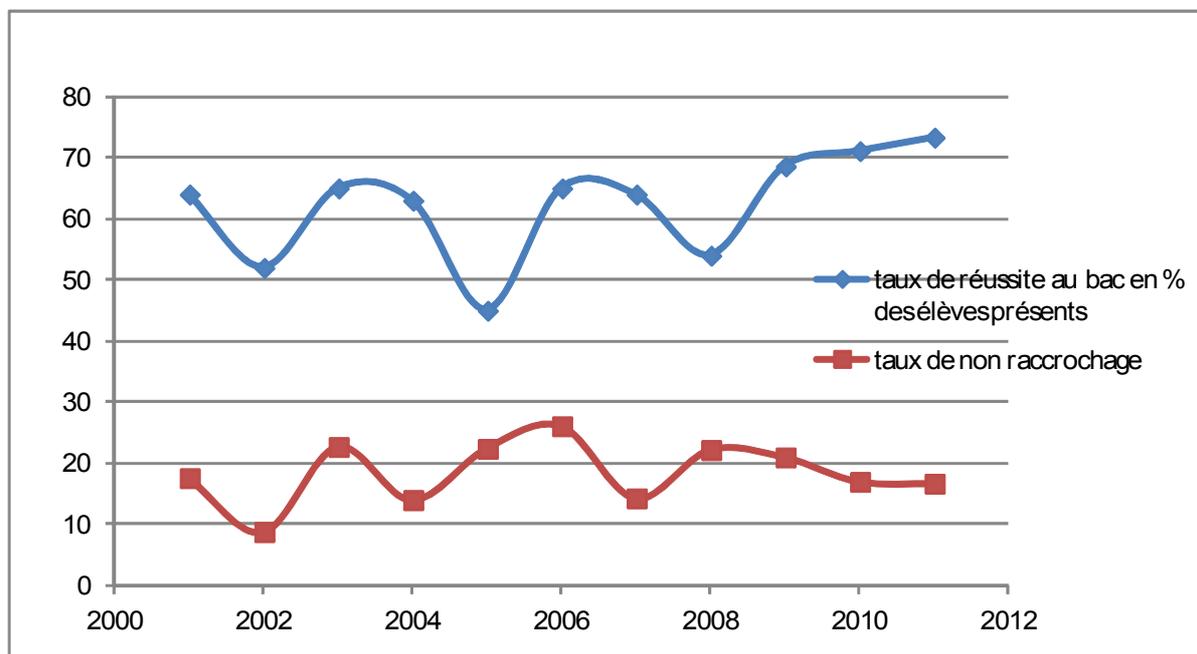
**Document 3 : Deux indicateurs de réussite à l'examen pour les élèves de Terminales du Microlycée de Sénart (données collectées de 2001 à 2006 seulement)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% de réussite au baccalauréat	64	52	65	63	45	65
% d'élèves obtenant au mini 3 notes > 10/20	14	29	18	5	18	9

En cumulant la réussite complète et la réussite en cours, le nombre total d'élèves concernés est souvent proche. Cette situation permet de mieux prendre en compte la nécessité de laisser du temps à la réussite. Celle-ci, surtout pour ce type de public, s'inscrit dans un processus dont la maturation n'est pas toujours facile.

4. Si, au delà du bac, la question principale demeure celle du raccrochage scolaire et de sa mesure, d'autres indicateurs doivent être considérés en particulier la part des élèves effectivement présents au bac. Au moment de leur première inscription dans un Microlycée, les jeunes ont annoncé leur désir d'obtenir un bac en 1, 2 ou 3 ans selon leurs parcours personnels. Or il existe évidemment un décalage important entre la déclaration d'intention du début et la réalité de l'investissement dans la scolarité pour certains, la possibilité pour d'autres de se confronter aux normes scolaires ou à la pression de l'examen. Réussir à maintenir un lien avec l'École et se présenter effectivement aux épreuves du baccalauréat est donc un indicateur de raccrochage pertinent. C'est pourquoi le nom donné à cet indicateur a progressivement changé, le taux d'abandon du Microlycée a été remplacé par celui de « non raccrochage ».

#### Document 4 : Taux de réussite au bac et part de "non raccrochage" au Microlycée de Sénart (en%)



On peut constater que sur les premières années, les deux indicateurs évoluaient dans le même sens. Autrement dit, l'amélioration du taux de réussite au bac intervenait en même temps qu'une augmentation de la part des élèves qui abandonnaient ou ne raccrochaient pas en cours d'année de terminale. La dégradation du taux de réussite était accompagnée d'une amélioration de la part des élèves qui se présentaient au bac. Depuis 2008, on observe au contraire que le taux de réussite au bac s'améliore en même temps que le « non raccrochage » diminue ou se stabilise.

6. Deux tableaux indiquent donc la même tendance : à partir de 2008, un changement s'est opéré. D'une part, les taux de réussite au bac sont devenus beaucoup moins aléatoires, comme si la variable liée à chaque cohorte avait beaucoup moins d'effets et les taux de réussite au bac se sont resserrés entre les sections, diminuant, là aussi la variable liée à la section L, ES ou STG. D'autre part, globalement le taux de réussite total des élèves augmente passant d'environ 60 à environ 70% de réussite sur l'ensemble des trois séries. Enfin, plus le taux de réussite à l'examen augmente et plus le taux de non-raccrochage diminue, sans qu'il y ait pour autant un lien de cause à effet. Comment expliquer ce changement opéré autour de 2008 qui apparaît dans les différents tableaux ?

Sans vouloir entrer dans le détail de l'analyse de cet aspect, l'équipe éducative du Microlycée de Sénart a connu vers 2008 un tournant dans sa réflexion et son action qui l'a amené à modifier certains aspects de son organisation pédagogique. Ces changements sont en partie liés à l'expérience accumulée, à une moindre dispersion des élèves en fonction des filières, spécialités et options, cette moindre dispersion ayant probablement favorisé l'intégration à un groupe-classe et à une réflexion sur le « faire équipe » découlant du renouvellement d'une partie des enseignants. Par ailleurs, l'équipe pédagogique a progressivement été rassurée sur la viabilité à long terme de la structure, s'autorisant alors à

explorer de nouvelles orientations. Ces évolutions sont immédiatement lisibles en termes de résultats quantitatifs.

Mais la réussite à l'examen final est un élément d'évaluation à prendre avec précaution, même s'il ne doit pas être évacué sous prétexte des limites propres à ce type d'indicateurs très ponctuels. Que deviennent, avec ou sans le bac les élèves lorsqu'ils ont quitté le Microlycée ? Comment évaluer le travail du Microlycée à moyen terme, à défaut d'avoir une étude sur du long terme ?

**II. Le suivi des élèves après leur sortie du Microlycée** peut être une réponse à cette nécessité d'évaluer à plus long terme.

**1. Le suivi des élèves 6 mois après la sortie** du Microlycée du Val-de-Marne a été réalisé sur deux années consécutives 2009-2010 et 2010-2011. L'enquête concerne 156 anciens élèves avec un taux de retour de 95%, taux remarquable grâce à un travail de collaboration étroit entre l'équipe de recherche et l'équipe éducative du Microlycée.

Les résultats de cette enquête (en pourcentage et entre parenthèse en nombre d'élèves) montre que :

- **35%** des anciens (33 élèves) **poursuivent des études supérieures** après l'obtention de leur bac (31) ou du DAEU (2) dont
  - environ 75% sont en études longues, inscrits en faculté dans des domaines très diversifiés, par ordre décroissant : Lettres (4), Eco-Gestion (3), Sciences sociales (2), Psycho (2), Droit (2), Théâtre (2), Archéologie (2), Communication(2), AES, AEI
  - environ 25% sont en études courtes : BTS MUC (3), Tech. de Co. (2), Pharmacie, Banque, Immobilier.
- **35%** des anciens (33 élèves) **travaillent** mais dans des emplois majoritairement précaires et souvent peu qualifiés : caisse, animation, sécurité, vente,... La très grande majorité est sans le bac (25) mais certains travaillent avec un bac (8) et ont parfois commencé des études supérieures (4). Ils se déclarent alors souvent en attente d'une nouvelle orientation pour l'année suivante. Certains (4) sont dans des emplois stables qu'ils envisagent sur le long terme (4)
- **18%** des anciens (17 élèves) **sont toujours en formation** de toutes natures hors études supérieures et hors d'une poursuite d'étude au Microlycée : ils sont alors scolarisés dans un établissement de secteur (8), au CNED et/ou à la maison (5) ou sont en formation professionnelle (4)
- **12%** d'entre eux (**11**) **sont sans aucune solution** et sans le bac.

Puisqu'avant leur retour à l'école, via le Microlycée, ces élèves n'avaient aucune solution de formation, ces résultats semblent positifs. Cependant plusieurs remarques doivent être faites pour les nuancer :

1. Au total seuls 52% des élèves se sont réellement stabilisés dans des études supérieures effectivement poursuivies, des emplois stables ou des formations encadrées.
2. Si l'on intègre les élèves restés inscrits au Microlycée, le suivi de cohorte montre alors que 71% des élèves sont toujours en formation stable l'année suivante.
3. Il est difficile de mettre dans la même catégorie toutes les formations suivies, beaucoup sont incertaines et leur résultat à long terme n'est pas mesuré ici.
4. Un tiers des élèves sont à nouveau en emploi précaire, ce que beaucoup connaissaient déjà avant leur retour en scolarité : mais sont-ce les mêmes qui y sont à nouveau ? Peut-on considérer comme des résultats satisfaisants que des élèves à peine sortis de la précarité obtiennent des emplois précaires à leur sortie de l'école, même si cela ne concerne qu'entre un quart et un tiers d'entre eux ?

Un suivi de cohorte à 6 mois présente trop de lacunes pour analyser des parcours de jeunes adultes toujours en construction. Une évaluation quantitative de ce type est très limitée même si les tendances indiquées sont relativement positives. Un suivi à plus long terme n'a pas pu encore être fait sur Vitry du fait du caractère récent de l'existence d'une structure née en 2008. Le Microlycée de Sénart existe depuis 2000 et a mené les enquêtes nécessaires, toujours en lien avec un laboratoire de recherche universitaire.

**2. Le suivi des élèves 3 à 5 ans après la sortie** du Microlycée de Sénart a été fait à deux reprises, sur un ensemble de plusieurs cohortes.

Les enquêtes ont été menées par entretien téléphonique de type directif auprès des anciens élèves du Microlycée de Sénart scolarisés entre 2000-2001 et 2005-2006. Nous ne reprendrons ici que la partie des conclusions de ces travaux qui porte sur la situation d'insertion post-scolaire de jeunes qui avant d'entrer au Microlycée étaient presque tous sans solution d'insertion ni scolaire, ni professionnelle.

Les données portent sur 50 entretiens pour les élèves de la première étude (cohortes 2000-2001 à 2002-2003) et sur 54 entretiens pour la deuxième (cohortes 2003-2004 à 2005-2006). Cela représente un taux de retour de presque 50 % 3 à 5 ans après la sortie du Microlycée. Pour l'autre moitié des anciens élèves, le contact n'a pas pu être établi, beaucoup de ces jeunes étant devenus injoignables suite à un changement de numéro de téléphone ou un déménagement. Même si un taux de 50% peut être jugé satisfaisant, on peut regretter ce taux de retour. Puisque 60 % des élèves ayant répondu à l'enquête mettent en avant l'importance et la qualité des relations avec les adultes de la structure, ne faudrait-il pas mieux faire réaliser cette enquête par l'équipe éducative elle-même plutôt que par des chercheurs indépendants ? Même si l'indépendance des enquêteurs est importante pour ce type d'études, on pourrait davantage faire appel au réseau des anciens élèves et mêler l'enquête à une reprise de contact avec les enseignants, afin d'améliorer ce travail de suivi de cohorte en augmentant le nombre d'élèves concernés par le suivi.

## Document 5 : Situation des jeunes 3 à 5 ans après leur sortie du Microlycée de Sénart

	cohortes 2000-2003		cohortes 2003-2006	
	nombre de jeunes	en %	nombre de jeunes	en %
<b>en emploi</b>	<b>30</b>	<b>60%</b>	<b>27</b>	<b>50%</b>
<i>en CDI</i>	20	40%	21	39%
<i>en emploi à durée limitée</i>	10	20%	6	11%
<b>en études (ou en scolarité)</b>	<b>11</b>	<b>22%</b>	<b>15</b>	<b>28%</b>
<b>en formation professionnelle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>9%</b>
<b>au chômage</b>	<b>4</b>	<b>8%</b>	<b>7</b>	<b>13%</b>
<b>autres ( mère au foyer, en attente de reprise d'études...)</b>	<b>5</b>	<b>10%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>	<b>54</b>	<b>100%</b>

Le premier constat qui s'impose concerne l'intégration de ces jeunes entendue dans un sens très large. Les jeunes qui entrent dans un Microlycée sont très souvent en rupture avec les adultes, pour certains, partiellement désocialisés. Constater que la très grande majorité de ces jeunes sont en emploi, en formation ou en études montre que ce type de structure a des effets positifs mesurables à moyen et long terme.

Par ailleurs, l'intégration dans l'emploi est tout à fait comparable à celle de l'ensemble des jeunes français sur les mêmes époques. 66 % des jeunes des premières cohortes en emploi ont un contrat à durée indéterminée et 78 % pour ceux de la deuxième enquête. Nous pouvons rappeler ici que, d'après l'INSEE, ce taux est proche de 66 % pour l'ensemble des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale.

Le chômage de ces jeunes, 3 à 5 ans après leur passage au Microlycée, concerne 8 à 13% d'entre eux. Une fois de plus, l'interprétation de ces données dépend des éléments de référence statistique utilisés. Dans les enquêtes sur l'insertion professionnelle, la mesure retenue pour le calcul du taux de chômage est celle du rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi). Le taux de chômage, selon la méthode de l'INSEE, augmente alors à 12 % des jeunes actifs de la première enquête et à 21 % pour ceux de la deuxième, car on décompte les jeunes toujours en formation du nombre des actifs ce qui augmente mathématiquement le pourcentage. Sur l'ensemble du territoire, le taux de chômage des jeunes 1 à 4 ans après la fin de la formation initiale est (toujours d'après l'INSEE) aux alentours de 20 %. Donc le taux de chômage de ces jeunes sortis du Microlycée est soit très inférieur, soit comparable à la moyenne nationale. Une comparaison plus précise est d'autant plus difficile à faire que l'INSEE effectue la mesure du taux de chômage après l'arrêt de la scolarité ou des études, alors que

le suivi de cohorte des élèves du Microlycée s'effectue environ 3 ans après leur passage par cet établissement. Or, selon l'empan temporel choisi, 1, 2, 3 ou 4 ans après la sortie du Microlycée, les variations dans les résultats peuvent être importantes.

Concernant les études supérieures suivies, le niveau de diplôme le plus élevé obtenu par les élèves bacheliers n'est malheureusement pas connu avec précision mais certains jeunes sont en Master 1 et 2. Aucun travail systématique au moins 5 ans après l'obtention du bac n'a été mené. Il est donc difficile de mesurer les effets exacts de la formation par un Microlycée sur les études post bac, qu'elles soient courtes (BTS-DUT) ou longues (faculté). Par exemple, le taux d'abandon des études lors de la première année n'a pas été mesuré avec exactitude mais il est relativement faible. Il est par exemple, de 2 élèves sur 19 bacheliers ayant commencé des études supérieures au Microlycée de Vitry en 2011-2012. Cette proportion est-elle cependant significative, dans la mesure où elle date du mois de janvier, soit seulement 6 mois après le bac et ne résulte que d'une seule cohorte ?

En reprenant la conclusion des suivis de cohorte menés sur le Microlycée de Sénart, nous pouvons dire que « le travail effectué par le Microlycée a donc joué un rôle important, voire très important, dans le processus de reconstruction de la personne nécessaire à la réinsertion scolaire puis à l'insertion post-scolaire des jeunes considérés. » Si le sens des données quantitatives collectées n'est pas toujours facile à interpréter dans le détail, elles indiquent néanmoins des tendances et donnent des indications claires. Les choix éducatifs opérés par les équipes des Microlycées sont très lisibles à travers les données quantitatives or ces choix constituent de véritables alternatives à la scolarité traditionnelle. Ces alternatives permettent non seulement un repositionnement scolaire indispensable à la réussite de ce type de public mais elles interrogent l'ensemble du système scolaire dans son fonctionnement, en particulier dans la prise en compte des jeunes les plus fragiles.

Ces résultats renseignent également clairement sur les parcours de ces élèves en rupture dont la réinsertion scolaire est toujours un pari difficile. Les suivis de cohorte, en particulier ceux à long terme, montrent que les résultats du travail effectué sont largement positifs malgré les aléas nombreux dont la présence des élèves n'est qu'un exemple, même s'il est particulièrement significatif.

Pourtant, de nombreuses données sont manquantes. Les études déjà réalisées pourraient être davantage détaillées. Une comparaison précise des taux de présence avec la réussite au bac, élève par élève, n'est pas faite. Se limiter au taux de réussite au baccalauréat pour mesurer la réussite de ces élèves, même à court terme, est très restrictif. L'évaluation qualitative doit certainement venir compléter l'évaluation quantitative mais elle ne doit pas la remplacer. L'une ne va pas sans l'autre. Par ailleurs, les comparaisons avec les indicateurs habituels n'est pas toujours simple à faire.

Cependant, utiliser les mêmes indicateurs pour les élèves en réinsertion scolaire que pour tous les autres jeunes peut déjà être considéré comme un résultat positif. Cela montre que ces jeunes en rupture et sans solution avant leur entrée dans le Microlycée ne sont plus définis seulement par un parcours atypique mais aussi en référence aux situations « normales », même entendues au sens statistique du terme !